

tranquillité publique

sécurité

mobilités

solidarité

égalité Femmes-Hommes

santé

prévention des conduites à risques

arts, culture

sports, loisirs

économie de la nuit

emploi

aménagement et urbanisme

...



HÔTEL DE VILLE
ET D'AGGLOMÉRATION
44 PLACE SAINT-CORENTIN
CS 26004 - 29000 QUIMPER

TÉL. 02 98 98 89 89
FAX 02 98 95 27 93
contact@quimper.bzh
www.quimper.bzh

Contacts : Ville de Quimper
Richard JORON :
richard.joron@quimper.bzh
Jean-Emmanuel BOULEY :
jean-emmanuel.bouley@quimper.bzh

Elue pilote : Valérie DURRWELL

VILLE DE  QUIMPER

KEMPER

NON

bien vivre la nuit sur Quimper

Penser Quimper demain, c'est penser la ville, le jour... et la nuit

Mme Isabelle ASSIH, Maire de Quimper

Interroger la nuit c'est interroger la ville dans son entièreté, dans ce qu'elle raconte, dans ce qu'elle représente.

C'est aussi questionner son devenir et sa trajectoire.

Quimper est une ville qui ne révèle pas toute sa lumière, regorge d'atouts encore méconnus et peu explorés. La nuit est une de ses parts d'ombres que nous pouvons éclairer ensemble.

Quimper est principalement connu par son histoire, son patrimoine remarquable et reconnu, ses traits majeurs de culture bretonne.

Quimper est également une ville de paysages entre mer, rivières et collines. Une ville à la campagne où il fait bon vivre. Il faut davantage à l'avenir valoriser cette singularité. Cela renforcera l'image de la ville de son attractivité.

Avec les grands projets que je porte, avec l'équipe municipale, nous allons ouvrir d'autres champs des possibles pour mieux révéler et investir ces atouts, en remontant le cours de nos rivières : de l'eau et sa future grande salle à la Gare, dont le quartier se réinvente, jusqu'aux Quais de l'Odet aux déplacements sécurisés et partagés. Des futures halles gourmandes à la future place publique Saint François jusqu'aux allées de Locmaria aux rives de Creac'h Gwenn.

Dans une période où nos sociétés humaines sont questionnées dans leur rapport à la nature, à la santé, au bien-être, aux équilibres économiques, à la différence, aux solidarités entre les peuples, à l'exigence démocratique, à l'équilibre entre les territoires, à la cohésion sociale... Les villes à taille humaine peuvent être le creuset d'un nouveau modèle de vivre ensemble, l'écrin des transitions souhaitables et assumées.

Nous avons l'ambition de démarches innovantes qui accompagne la transition de la ville, et dont la vie nocturne est un marqueur.

Je veux rassurer tout le monde.

On ne propose pas le grand soir à Quimper !

Cette démarche se veut à la fois très opérationnelle et en même temps porte une ambition de long terme.

Elle doit permettre de mieux vivre la nuit à Quimper, dès maintenant.

Le Conseil de la nuit qui est lancé ce soir n'est pas une fin en soi.

C'est d'abord une assemblée d'acteurs, qui devra faire converger des attentes et des intérêts différents pour trouver des solutions utiles à la population. Le territoire attend que nous trouvions ce plus grand dénominateur commun, que nous cheminions ensemble dans le souci de l'intérêt général.

Imaginons collectivement :

- Les propositions pour cette jeunesse étudiante qui vient peu en centre-ville
- Les offres à construire avec les acteurs culturels et économiques, pour construire des parcours de la nuit
- Les transports adaptés pour que l'ensemble des quartiers puissent participer de ces animations nocturnes

C'est aussi une instance de médiation pour résoudre les conflits. Une ville animée doit aller de pair avec une ville apaisée.

J'aimerais que l'on laisse derrière nous cette appellation récurrente de Quimper « la belle endormie » : une image qui n'est pas toujours justifiée le jour au vu des animations qui se font tout au long de l'année, mais qui l'est sûrement davantage après le coucher du soleil...

Réveillons la nuit à Quimper !

Luc GWIAZDZINSKI géographe, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (Ensa).

Il a dirigé de nombreux colloques et programmes de recherche internationaux sur la nuit et les temps urbains, ainsi qu'une quinzaine d'ouvrages sur le sujet. Il préside le Conseil scientifique de la Plateforme nationale de la Vie Nocturne

C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière / Edmond Rostand

Comme l'organisme humain, la ville a toujours eu une existence rythmée par l'alternance jour-nuit. Période d'obscurité symbolisée par le couvre-feu, l'arrêt de toute activité et la fermeture des portes de la cité, la nuit fut longtemps considérée comme le temps du repos social et du repli sur la sphère privée. Elle a inspiré les poètes en quête de liberté, servi de refuge aux malfaiteurs et inquiété le pouvoir qui a souvent cherché à la contrôler.

Long oubli. Ediles, techniciens, ou chercheurs ont longtemps imaginé, dirigé ou géré la cité comme si elle fonctionnait seulement seize heures sur vingt-quatre. Pendant des siècles, l'autre côté de nos villes est resté un espace-temps peu investi par l'activité humaine, un « finistère », une dernière frontière intérieure qui aiguise désormais les appétits. Mais les temps changent. Il y a désormais une vie dans nos villes après le jour.

Pressions nouvelles. Cherchant perpétuellement à s'émanciper des rythmes naturels, l'Homme a peu à peu colonisé la nuit urbaine. Au fil des siècles, les progrès techniques de la lumière ont rendu possible la poursuite des activités et l'apparition d'un espace public nocturne. Les choses s'accélérent depuis une trentaine d'années. Il y a désormais une vie après le jour dans nos contrées où le non-jour atteint parfois les deux tiers d'une journée. S'émancipant des contraintes naturelles, nos métropoles s'animent sous l'influence de modes de vie de plus en plus désynchronisés, de la réduction du temps de travail ou des nouvelles technologies d'éclairage et de communication. Le couvre-feu médiatique a vécu, la lumière s'est emparée des villes dans une logique d'embellissement. La demande de services s'est accentuée et de nouvelles activités se sont déployées.

Tensions et conflits. Conséquences de ces évolutions, les conflits entre la ville qui dort et la ville qui s'amuse se sont multipliés. Nuisances sonores, pollution lumineuse : soumises au temps en continu de l'économie et des réseaux les nuits de nos villes sont devenues un champ de conflits entre des individus, des organisations et territoire qui n'ont pas les mêmes rythmes.

Intérêt nouveau et innovations. La nuit s'est peu à peu invitée dans l'actualité de la ville de jour pour le meilleur et pour le pire. Face à ces évolutions, confrontés au temps en continu de l'économie et des réseaux et aux nouveaux besoins des citoyens, les pouvoirs publics ont commencé à s'intéresser à la nuit. Surveillance, mise en lumière, décalage des horaires de services de soirée (transports, gymnases, parcs...), organisation d'événements nocturnes (Nuit blanche, fêtes des lumières...), mais aussi expérimentations de nouveaux services et outils de médiation (correspondants de nuit, chartes nocturnes, chuchoteurs, etc.).

Enjeux centraux. Au-delà des premiers constats, la nuit est désormais un enjeu central de citoyenneté, de gouvernance, de politique publique et d'urbanisme. C'est aussi un enjeu de développement économique (revenus, image...), d'environnement (biodiversité...), un enjeu social (égalité urbaine et droit à la ville), culturel et presque anthropologique, un enjeu de bien-être et de santé, un enjeu d'identité, d'animation et de gouvernance. L'histoire montre l'importance de la nuit comme « contre-espace » politique et artistique et les dangers de la transparence. La mise à l'agenda de la nuit, l'émergence d'un débat public sur notre projet de société est aujourd'hui incontournable

Chance et opportunité. Caricature du jour, la nuit révèle l'homme, ses activités et ses géographies. C'est une formidable clé d'entrée pour repenser le vivre ensemble. Compétence de tout le monde et de personne, elle oblige au partenariat et à la transversalité. Dimension sensible, elle permet d'échapper aux approches froides et techniques du jour. Entre peur et liberté, elle convoque les imaginaires et provoque la créativité. C'est la nuit que l'on refait le monde. La crise sanitaire et les mesures comme le couvre-feu ont montré l'importance de ce temps particulier pour l'urbanité et la société, mais aussi la fragilité de cet écosystème et de ses acteurs qui ont dû innover.

Invitation à explorer et éprouver les nuits. Espace vécu éphémère et cyclique, les nuits contemporaines s'animent et nous défient encore. Elles sont un formidable enjeu pour nos villes, une dernière frontière, un territoire à défricher ensemble. Dépassons la nuit des données à partir de diagnostics croisés et interdisciplinaires entre acteurs territoriaux sans tuer son mystère. Explorons, traversons et éprouvons ensemble les nuits plurielles de nos villes. Elles ont beaucoup de choses à dire au jour et au futur de nos villes.

Comme plusieurs villes françaises : Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Paris, La Rochelle, Toulouse, Grenoble, Saint-Nazaire, Lille, Marseille, Quimper se dote d'une instance de coordination, de pilotage, de réflexion et de proposition sur la vie nocturne.

Cette instance répond aux problématiques que rencontrent aujourd'hui les villes, face à l'évolution des pratiques et des usages des habitants d'un territoire, que ce soit en terme de loisirs, de consommation, de travail, de mobilités... La récente crise sanitaire n'a fait que conforter et amplifier un phénomène grandissant qu'il convient d'intégrer dans les politiques publiques et le développement de la ville.

Aujourd'hui la nuit est devenue un espace de vie à part entière, un espace de diversité et de mixité, d'activité économique, sociale, culturelle, générationnelle et inter-générationnelle... Comment alors développer une offre de services adaptés pour accompagner, sécuriser, faciliter ces nouveaux usages de la nuit?

Le conseil de la nuit est une des réponses. Il ne doit pas être une instance rigide, institutionnelle. Il doit avant tout être un espace de dialogue et de coopération entre les différentes parties prenantes (habitants, acteurs privés, associatifs, publics, institutionnels, émergents...). L'enjeu est de trouver des solutions qui permettent la cohabitation des différents usagers, des différentes pratiques dans le respect de chacun et la prise en compte de la diversité.

La réflexion engagée depuis quelques mois sur la ville de Quimper a permis d'identifier les points de cristallisation, les problématiques, les initiatives prises par certains acteurs, les attentes et les envies et enfin, déjà de formuler des premières actions à mettre en oeuvre. C'est dans ce sens que la ville de Quimper a souhaité se doter d'un Conseil de la nuit.

Le Conseil de la nuit doit permettre sous la forme de chantiers adaptés à chaque thématique identifiée de traiter chaque problématique pour trouver des solutions pertinentes correspondant à la ville, à sa morphologie. La mobilisation de chacun, la diversité des parties prenantes est fondamentale pour répondre au mieux aux attentes et imaginer les dispositifs et les réponses les plus justes.

L'outil est là, à chacun de s'investir pour co-construire la ville d'aujourd'hui et de demain.

La Plateforme de la Vie Nocturne a été créée le 12 janvier 2017. Elle constitue un espace de réflexions et de propositions réunissant élus et techniciens des collectivités et de l'État concernés par la Vie Nocturne, organisations professionnelles, universitaires, experts et citoyens.

Elle offre une approche transversale et experte à ses membres partenaires, afin de mieux comprendre ce qui se joue la Nuit, construire des clés d'analyses et de stratégies, pour qu'elle devienne un atout pour les territoires. Culture, tourisme, sécurité, tranquillité publique, transport, santé, réduction des risques, économie, formation, autant de sujets abordés tout au long de l'année par la Plateforme, ressource au service des territoires. Mutualisant les réflexions et les expériences, elle permet la rencontre d'experts, de professionnels, d'élus, de citoyens, d'acteurs locaux. Elle s'inscrit dans une dimension européenne et à ce titre se nourrit d'expériences extra-nationales.

La Plateforme constitue en 2020 son comité scientifique, présidé par le géographe et universitaire spécialiste de la vie nocturne Luc Gwiazdzinski.



Les villes : Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Paris, La Rochelle, Toulouse, Grenoble, Saint-Nazaire, Lille, Marseille.

Les fédérations d'élus : le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture.

Les membres professionnels et citoyens : le Pôle Régional de Coopération des Musiques Actuelles en Pays de la Loire, le Réseau des Indépendants de la Musique, l'Union des Métiers et des industries de l'hôtellerie, GNI SYNHORCAT, Habiter Paris, FEDELIMA: la Fédération des lieux musiques actuelles, le Collectif Culture Bar-Bars, Fédération Nationale des Cafés Cultures, le GIP Cafés-Cultures, Agi-Son, Médiation Nomade, Bistrots de Pays, La Mutuelle des Etudiants, Brasserie Kronembourg, Equinox, Association des barmens de France.

En septembre 2021, la ville de Quimper, engageait une réflexion partagée avec les acteurs du territoire, les habitants, les partenaires institutionnels, les services et les élus pour imaginer et gérer collectivement la nuit.

Différentes étapes associant l'ensemble des parties prenantes, sous formes d'entretiens, d'ateliers, d'une marche exploratoire et d'un workshop, ont permis de définir des orientations et un plan d'actions pour mieux partager et vivre la nuit.

De cette première démarche, la ville a souhaité installer une instance participative permanente de réflexion et de production : le Conseil de la Nuit de Quimper.

Réunissant les différentes parties prenantes du territoire, elle a pour fonction de définir et de proposer des actions concrètes, à partir d'orientations identifiées durant la démarche.

Aujourd'hui, l'espace de travail et de mobilisation est créé, des premiers chantiers sont identifiés : il revient à chacun de se mobiliser ! La municipalité a souhaité initier cette démarche et prendra toute sa part dans les réponses à apporter, mais elle n'est pas la seule dépositaire de la nuit et compte aussi sur la mobilisation de tous.

Une démarche qui a associé plus de 200 acteurs

La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes. Le diagnostic partagé a permis de réaliser l'état des lieux de la vie nocturne sur le territoire. L'objectif était de recueillir un certain nombre de témoignages et de ressentis sur la nuit à Quimper. Afin d'identifier ce qui fonctionne, ce qui pose des difficultés, des conflits d'usages, ce qui appelle à des améliorations ou à des changements.

Les entretiens individuels, collectifs, les ateliers thématiques (culture, café, restaurant, discothèque, social...) ont permis de dégager les grands axes de travail avec la volonté de croiser les approches

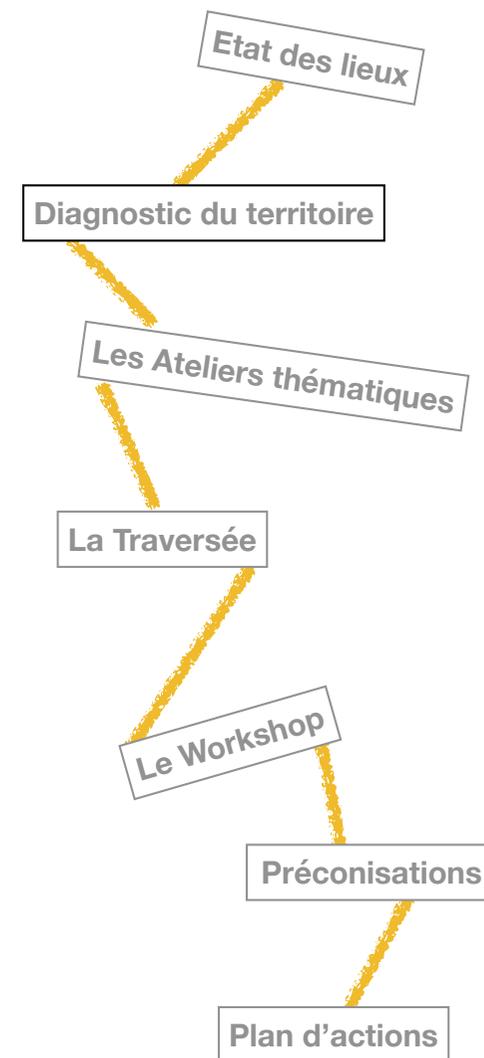
Quand on parle de la nuit, l'enjeu est en effet d'engager une réflexion complètement transversale. Car la nuit interroge différentes politiques publiques : l'urbanisme, les mobilités, la culture, la jeunesse, le tourisme, la tranquillité publique et la sécurité, l'économie, l'attractivité du territoire, la dimension sociale, la santé publique...

C'est dans ce sens que le workshop qui s'est tenu le 14 mars 2021, a permis d'engager des premières réflexions sous la forme d'ateliers prospectifs interrogeant :

- **La place de la culture** dans l'attractivité, le rayonnement et le développement de la ville,
- **La coordination entre les acteurs de la nuit** (acteurs publics, privés, habitants, usagers) pour imaginer de nouveaux dispositifs permettant de concilier les différentes vies nocturnes.
- La prise en compte des pratiques de la nuit et des enjeux sociaux pour **sécuriser, accompagner, les usagers de la nuit.**
- **L'intégration de la nuit dans le développement et l'aménagement de la ville.**
- **Les enjeux économiques** dans le développement des activités nocturnes.

La dernière étape réalisée par l'équipe du collectif Culture Bar-bars, qui nous a accompagnés dans la démarche, a consisté à formuler une synthèse permettant d'identifier des enjeux, de proposer des orientations et un premier plan d'actions.

Le conseil de la nuit de Quimper qui se réunit ici pour la première fois, porte cette noble ambition de **proposer des solutions réellement partagées**, et de **produire du consensus pour bien vivre ensemble les nuits Quimpéroises.**



5

enjeux pour la vie nocturne à Quimper

AMENAGER LE TERRITOIRE POUR MIEUX PARTAGER LA NUIT

Par un aménagement de la ville qui apaise et qui facilite le vivre ensemble

Révéler la ville avec et pour ses habitants,

Accueillir et partager le territoire

Intégrer la nuit dans la fabrique de la ville et des projets

Par une mobilité mieux adaptée à la nuit

Développer l'offre des transports collectifs adaptée à la diversité des usages

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA NUIT POUR UN TERRITOIRE PLUS DYNAMIQUE

Par une économie de la nuit au service de la ville et de ses habitants

Faciliter le développement pérenne d'un secteur économique de la vie nocturne

Développer et faire évoluer l'offre touristique grâce à la vie nocturne

Soutenir le développement de la culture et du loisirs en apportant un

meilleur équilibre économique

DEVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE

POUR RENDRE LA NUIT VIVANTE ET SENSIBLE

Par une culture qui s'inscrit dans les enjeux des habitants du territoires et de la ville

Impliquer les institutions et les acteurs dans une vision globale et collective du territoire

Développer, renforcer les coopérations, les mutualisations de projets entre les acteurs

Compléter les filières aux identités fortes et singulières du pays de Cornouaille

Inscrire les cafés, bars, restaurants dans la vie culturelle sociale et citoyenne

PREVENIR ET SECURISER LES CONDUITES A RISQUES

POUR MIEUX VIVRE LA NUIT

Prévenir des conduites à risques

Lutter contre l'accidentologie routière

Réduire les tensions d'usages dans l'espace public

Favoriser l'organisation de la vie nocturne en intégrant les enjeux de sécurité

STRUCTURER ET CO-GERER LA NUIT

POUR FAIRE POLITIQUE PUBLIQUE

Par une gestion partagée de la nuit

Inscrire l'ensemble des parties prenantes dans une gestion responsable et partagée de la nuit

106

pistes et propositions permettant la prise en compte de la vie nocturne

Une démarche qui s'inscrit dans le court, le moyen et le long terme

CT

Premiers chantiers, premières expérimentations
engager la démarche et apporter les premières réponses

MT

Engager des coopérations et des actions croisées
structurer la démarche et inscrire les évolutions

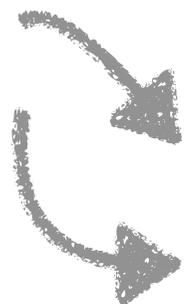
LT

Structurer durablement, conforter la vie nocturne
faire politique publique : orientation, programme, mise en oeuvre, évaluation

Une volonté politique affirmée qui s'inscrit dans des orientation du projet de mandat

Un espace de coopération et de mise en oeuvre : le Conseil de la Nuit de Quimper

11



Issues des temps de travail et de co-construction entre les différents parties-prenantes.

Formalisées par l'équipe des consultants en fonction de leurs champs d'expertise.

- Jean-LUOIS BONNIN
- Celine DEGRAVE
- Paul DEVULDER
- Luc GWIAZDZINSKI
- Yacine MOKNACCHI
- Emilie PETIT
- Vincent PRIOU

45

pistes et propositions à transcrire en actions

Les pistes et prépositions sont autant d'axes à décliner en actions opérationnelles.

Elles s'inscrivent dans les différentes politiques publiques postées pas la ville

12

CT

Premiers chantiers, premières expérimentations
engager la démarche et apporter les premières réponses

• **AMENAGER LE TERRITOIRE**
POUR MIEUX PARTAGER LA NUIT

Développer une lecture plus fine des mobilités nocturnes et engager des premières réponses :

- 14 Travailler à la mise en éclairage des parcours non sécurisés en lien avec la sécurité routière.
- 15 Installer des réducteurs de vitesse et une communication incitative sur les zones de circulation piétons/voitures/vélos.
- 16 Evaluer avec QB0 la mise en place d'un dispositif d'arrêt à la demande entre 22H et 00H.

• **ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA NUIT**

POUR UN TERRITOIRE PLUS DYNAMIQUE

Accompagner le secteur CHR pour en faire un socle pérenne de développement de la vie nocturne à Quimper :

- 25 Mettre en place un guichet d'accompagnement pour les demandes d'autorisation liées à la vie nocturne.
- 26 Mettre en place un concours ou un appel à manifestation d'intérêt soutenant des initiatives d'événements nocturnes dans les établissements, avec un cahier des charges (culture, débat, prévention et sensibilisation...).

Expérimenter la nuit avec les services, les équipements de la ville, et sur l'espace public :

- 22 Mettre à disposition des espaces publics (fermés la nuit) pour des manifestations culturelles, sportives, conviviales avec un cahier des charges d'accessibilité et de mixité.

• **DEVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE**

POUR RENDRE LA NUIT VIVANTE ET SENSIBLE

Avec les institutions culturelles partenaires, investir la nuit dans les lieux culturels et hors des lieux :

- 42 Ouvrir régulièrement les équipements culturels et artistiques sur des nocturnes liées à des projets ou à des temps spécifiques.
- 43 Investir les espaces publics (places, jardins, parcs) et des lieux insolites pour des rendez-vous sensibles en début de nuit ou dans la nuit.
- 64 Investir l'espace public pour créer des imaginaires et faire commun (exposition loups esplanade Mitterrand par exemple).

• **STRUCTURER ET CO-GERER LA NUIT**
POUR FAIRE POLITIQUE PUBLIQUE

Structurer la gestion et le développement de la nuit :

- 98 Tenir annuellement une plénière réunissant les différentes parties prenantes et permettant d'évaluer et de développer les projets et dispositifs.
- 99 Installer le mode projet dans une approche transversale et opérationnelle, dans la gouvernance et la définition d'actions et de dispositifs de la vie nocturne (groupes de travail, chantiers...).
- 100 Installer une coordination transversale technique et politique au sein de la ville. suivi et coordination du projet global et transversal de la nuit.

- 101 Mettre en coordination les différents services qui administrent l'espace public, la gestion des débits de boissons, les demandes d'autorisation de manifestation....

- 102 Créer un dispositif de médiation sur les conflits d'usages.

• **PREVENIR ET SECURISER LES CONDUITES A RISQUES**
POUR MIEUX VIVRE LA NUIT

Prévenir l'alcoolisation extrême et les consommations de stupéfiants :

- 72 Revaloriser des dispositifs tels que les capitaines de soirée avec formation organisée par la Ville : secourisme, alcool info, lien avec un pass culture.

Améliorer la connaissance des enjeux de sécurité et encourager une culture partagée (formation et inter-connaissance) :

- 93 Développer des modules de formation à destination des gérants de bar et de leur personnel : accueil public dans les spectacles (en complément de la formation obligatoire), consommation responsable, gestion des comportements violents...
- 94 Développer des outils d'échange d'informations et de production d'informations.
- S'assurer que la vie nocturne soit pleinement intégré dans la politique de sécurité et dans les groupes de travail afférents (instances du CLSPD, GPO, etc)

MT

Engager des coopérations et des actions croisées
structurer la démarche et inscrire les évolutions

• AMENAGER LE TERRITOIRE
POUR MIEUX PARTAGER LA NUIT

Intégrer les enjeux de la vie nocturne dans l'ensemble des études, des AMO, des réflexions sur la fabrique de la ville :

- 8 Avoir dans chaque projet urbain, une lecture/étude sur les éclairages, les mobilités, les nuisances sonores, les enjeux de prévention sécurité.

Développer une lecture plus fine des mobilités nocturnes et engager des premières réponses :

- 13 Etablir avec QBO et l'instance de coordination de la nuit une carte des mobilités nocturnes et des offres notamment entre les lieux de vie nocturne permanents et ponctuels et les lieux de résidence.

• ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA NUIT
POUR UN TERRITOIRE PLUS DYNAMIQUE

Réfléchir à une nouvelle offre touristique :

- 33 Créer et organiser des événements ponctuels la nuit, autour des piliers touristiques de la Ville (parcours de nuit, visites nocturnes, etc). (voir propositions Culture).
- 35 Mieux définir le potentiel et la nature des "touristes nocturnes" via la réalisation d'une étude: famille ? jeunes ? participants à de grands événements dans la région (festivals ?).

• DEVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE
POUR RENDRE LA NUIT VIVANTE ET SENSIBLE

Avec les institutions culturelles partenaires, investir la nuit dans les lieux culturels et hors des lieux :

- 46 Intégrer la nuit dans les conventions de partenariats d'objectifs et de moyens entre la ville (direction culture) et les institutions culturelles.

Inscrire la création, l'expérimentation, l'exigence et les savoir-faire dans la transition de la ville :

- 63 Inscrire le Festival de Cornouaille dans les enjeux de développement de la ville (vie nocturne, partenariat avec les bars, exploration de nouveaux lieux...).

- 69 Accompagner la diversification et la re-qualification de l'offre des CHR pour répondre aux nouveaux usages, aux nouvelles attentes (bar de nuit, bar à thème, bar à langue, accueil associatif, débat, conférence...).

• PREVENIR ET SECURISER LES CONDUITES A RISQUES
POUR MIEUX VIVRE LA NUIT

Lutter contre les bagarres et les comportements agressifs :

- 75 Former les agents de sécurité face aux bagarres et à la gestion de publics alcoolisés.

Améliorer la connaissance des enjeux de sécurité et encourager une culture partagée (formation et inter-connaissance) :

- 93 Développer des modules de formation à destination des gérants de bar et de leur personnel : accueil public dans les spectacles (en complément de la formation obligatoire), consommation responsable, gestion des comportements violents...

LT

Structurer durablement, conforter la vie nocturne

faire politique publique : orientation, programme, mise en oeuvre, évaluation

- **AMENAGER LE TERRITOIRE POUR MIEUX PARTAGER LA NUIT**
Intégrer les enjeux de la vie nocturne dans l'ensemble des études, des AMO, des réflexions sur la fabrique de la ville :

11 Faire l'inventaire et valoriser des espaces singuliers de la ville pouvant accueillir des actions artistiques, culturelles, fédératrices, itinérantes ou permanentes en début de soirée ou la nuit (voir propositions Culture).

Considérer chaque quartier comme un acteur de la ville :

6 Accentuer dans le projet urbain l'attractivité de certains quartiers en imaginant des pôles de vie de proximité et de rayonnement à l'échelon de la ville.

Travailler sur le récit de la ville :

1 Mieux révéler et valoriser la diversité de la ville, sa singularité, ses ressources et savoir-faire qui sont autant de marques de son dynamisme.

- **ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA NUIT**
POUR UN TERRITOIRE PLUS DYNAMIQUE

Offrir aux touristes une envie de "rester la Nuit" :

30 Créer une « marque » autour de l'offre existante ou à créer, pour mieux identifier la proposition quimpéroise auprès des touristes : par exemple, établissements ouverts jusqu'à minuit et susceptibles de proposer une offre de restauration / bar / programmation culturelle.

Comprendre l'économie de la Culture et du loisirs :

38 Ré-interroger la politique de soutien aux acteurs de la culture, du loisirs... selon des objectifs, des critères, des types d'aides et de financement.

Soutenir l'économie de projet dans le développement nocturne :

39 Lancer des appels à projets venant soutenir des actions sur le temps de la nuit (ou se prolongeant sur le temps de la nuit).

- **DEVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE**
POUR RENDRE LA NUIT VIVANTE ET SENSIBLE

Avec les institutions culturelles partenaires, investir la nuit dans les lieux culturels et hors des lieux :

41 Engager un chantier collectif de réflexion et de co-construction avec les institutions culturelles pour appréhender la nuit et devenir partenaire du projet de la ville. Ce chantier pourrait se traduire par :

Inscrire la création, l'expérimentation, l'exigence et les savoir-faire dans la transition de la ville :

61 Conduire avec la filière bretonne une réflexion sur la notion de culture patrimoniale et contemporaine dans une approche innovante et volontariste.

Mettre en réseau les acteurs du CHR, du tourisme, de la culture... :

65 Accompagner la diffusion d'artistes dans les bars, notamment par le dispositif GIP Café-culture (soutien à l'emploi artistique).

66 Réfléchir et expérimenter des dispositifs de café-citoyens (refuge de personnes vulnérables, action de prévention, accompagnement des étudiants dans l'organisation de leurs soirées...).

- **PREVENIR ET SECURISER LES CONDUITES A RISQUES**
POUR MIEUX VIVRE LA NUIT

Objectiver les nuisances :

86 Former la Police Municipale aux enjeux de la vie nocturne.

- **STRUCTURER ET CO-GERER LA NUIT**
POUR FAIRE POLITIQUE PUBLIQUE

105 Initier des rdv annuels sectoriels pour développer l'échange entre les acteurs concernés, accompagner l'échange de pratique, la structuration de l'offre (ex rdv culture, rdv prévention, rdv étudiants, rdv CHR...).

106 Accompagner l'existence de bases de données et d'outils communs favorisant la circulation d'informations, la mise en réseau, la production de données....

68 Accompagner l'intégration des CHR dans le territoire (médiation voisinage, dynamique économique, intégrations terrasses...).

1

méthode de travail
avec une première
organisation

Une instance ouverte : le Conseil de la nuit « KEMPER NOZ »

Il associe l'ensemble des parties prenantes

- institutions : Ville de Quimper, Police nationale, Préfecture, SDIS...
- Les conseils consultatifs : conseils de quartiers, conseil municipal des jeunes
- Les associations : commerçants, riverains, prévention, associations étudiantes,
- Les organisations professionnelles : UMIH, organisations syndicales, taxis...
- Des structures spécialisées et mobilisées sur les différents thèmes : mobilité (QUB), urbanisme, tourisme (office de tourisme), culture, santé, droit
- Des personnalités qualifiées volontaires (chercheurs, sociologues, travailleurs sociaux, gérants d'établissements de nuit, artistes...).

Il est appelé à évoluer au fil du temps (personnes associées, sujets traités, modalités de fonctionnement...).

Il se réunit en plénière annuelle pour validation des actions, orientation et évaluation

Il propose un fonctionnement adapté

- en groupes de travail sur les thématiques identifiées,
- en plénières pour croiser les chantiers, rendre-compte et construire collectivement

Un travail en mode projet et en chantier

Des premiers chantiers identifiés

- pour répondre rapidement aux attentes,
- pour amorcer le fonctionnement,
- pour structurer la démarche.
- Deux réunions en atelier et un workshop de synthèse

Une Ville qui prend toute sa part dans la démarche

- Un Comité technique de coordination pour l'étude de faisabilité (juridique, financière, moyens humains et techniques) des actions proposées, relevant des compétences de la Ville
- Une validation par les instances élues par la population

Un agenda sur 3 ans

- pour engager les premiers chantiers,
- pour mettre en synthèse,
- pour évaluer les premières actions identifiées et mises en oeuvre.

5

premiers chantiers

« Le Conseil de la nuit sera ce que nous en ferons collectivement »

Valerie DURRWELL

Aménager le territoire
pour mieux partager la nuit

Atelier 1

Animateur Ville : Direction des Transports, de la mobilité et de l'espace public

Développer et sécuriser l'offre de mobilité nocturne

(arrêt à la demande, offre spécifique événement, déplacement des salariés, sécurisation des parcours piétons et vélos.)

Etablir une carte des mobilités nocturnes et des offres

Intégrer dans chaque projet urbain une lecture/étude de la nuit, en matière d'éclairages, de mobilités, de nuisances sonores et d'enjeux de prévention-sécurité.

Prévenir et sécuriser les conduites à risques

pour mieux vivre la nuit

Atelier 2

Animateur Ville : Direction de la tranquillité publique

Poursuivre le travail d'encadrement des la vente d'alcool à emporter

Mettre en place un dispositif de médiation de la nuit lors des grands événements

Revaloriser les dispositifs d'accompagnement (à l'exemple de Capitaine de soirée)

Former les acteurs de la vie nocturne

Organiser la gestion de la nuit
pour une nuit partagée

Atelier 5

Animateur Ville : Service de la démocratie de proximité

Il est proposé aux membres du Conseil de la nuit d'en arrêter le mode de fonctionnement et de délibération lors de sa première année d'activité.

Organiser le Conseil de la nuit,
Quelle modalité de gouvernance, de communication, de décision....

Créer une commission des Débits de Boissons
instance extra municipale de suivi

Accompagner le développement économique de la nuit
pour une nuit durable

Atelier 4

Animateur Ville : Direction de l'économie et de l'innovation

Imaginer les modalités d'accompagnement du secteur des CHR (restaurants et bars) dans leurs demandes au quotidien :

Accompagner le secteurs des CHR (bars restaurants) dans leurs demandes au quotidien

Création d'un guichet unique

Stimuler les évolutions de l'offre

Une programmation la nuit
pour une nuit sensible

Atelier 3

Animateur Ville : Direction de la culture

Investir des équipements et des espaces publics (places, jardins, parcs), des lieux insolites (boutiques éphémères, friches) pour des rendez-vous nocturnes sensibles.

Intégrer la nuit dans les conventions de partenariats entre la Ville et les institutions culturelles

Réfléchir à une planification Kemper Noz de temps forts en début de soirée et entrée dans la nuit

Créer et planifier des temps forts en début entrée dans la nuit (culture, tourisme, nature...)

KEMPER

NOZ

bien vivre la nuit sur Quimper

Le calendrier 2022-2023

Lancement du Conseil de la nuit : Jeudi 15 septembre 2022

Ateliers de réflexion

- Phase 1 : état des lieux/choix des actions à finaliser : novembre 2022
- Phase 2 : Finalisation des actions retenues (solutions et modalités de mise en œuvre) : Janvier 2023

Workshop de synthèse des propositions des ateliers, pistes de réflexion pour l'année 2023-2024 : Mars 2023

Etude de faisabilité des actions relevant de la Ville (moyens et calendrier) au sein d'un comité technique interne réunissant l'ensemble des directions contributrices : Avril 2023

Arbitrage des actions relevant de la Ville par le Conseil municipal : Mai 2023

Réunion annuelle du Conseil de la nuit : Juin 2023

- Validation des actions proposées par les ateliers
- Validation des chantiers 2023-2024